

REGLEMENT DU JEU CONCOURS « JOURNEE MONDIALE SANS SAC PLASTIQUE »

Du 1^{er} au 3 juillet 2024

Article 1 : Organisateur

L'association régionale pour la surveillance de la qualité de l'air en Martinique, (ci-après « Madininair »), organise du 1^{er} au 3 juillet 2024, un jeu-concours sans obligation d'achat intitulé Jeu concours « Journée mondiale sans sac plastique ». (Ci-après le « Jeu »)

Article 2 : Conditions de participation

Le Jeu est sans obligation d'achat et ouvert à toute personne physique, résidant sur le territoire de la Martinique, disposant d'un profil sur le réseau social Instagram et d'un numéro de portable valide avec lesquels la personne pourra être contactée pour les besoins de la gestion du Jeu.

Une seule participation par jour et par personne est autorisée. La participation est strictement personnelle et ne peut avoir lieu sous un ou plusieurs pseudonymes.

Madininair se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et/ou électronique des participants en leur demandant notamment une copie de leur pièce d'identité et/ou un justificatif de domicile. Il ne sera fait aucun usage autre par Madininair de ces documents qui ne seront pas conservés après la durée nécessaire à la gestion du Jeu et au traitement des réclamations éventuelles.

Toute personne ne remplissant pas les conditions de participation sera exclue du Jeu sans pouvoir prétendre au bénéfice d'un lot.

Article 3 : Durée du jeu

Le Jeu se déroulera du 1^{er} juillet 2024 à compter de 9h00 jusqu'au 3 juillet 2024 15h30 (Fuseau horaire GMT-4 Amérique) sur la page <https://www.instagram.com/Madininair/>

Madininair se réserve le droit de modifier, écourter, proroger, reporter, annuler le Jeu si les circonstances l'exigent.

Article 4 : Principes et modalités du jeu

Pour participer au Jeu et tenter sa chance de remporter un lot, le participant doit :

- Aller sur la page : <https://www.instagram.com/Madininair/>
- S'abonner
- Aimer la publication postée le 1^{er} juillet 2024 à 9h par Madininair
- Commenter la publication et identifier 2 de ses proches

Si le participant gagne un cadeau, il devra le récupérer à Madininair, 31 rue du Professeur Raymond Garcin, Route de Didier, 97 200 Fort-de-France.

Article 5 : Lots mis en jeu

Madininair met 6 lots en jeu :

- 3 tote bags « Madininair »

- 3 cabas « Madininair »

Il sera attribué un tote bag à trois gagnants. Les trois autres remporteront un cabas « Madininair ».

Article 6 : Désignation des gagnants et attribution des lots

Les six gagnants seront désignés à l'issue du Jeu, par tirage au sort.

Les six gagnants seront avertis via la messagerie privée de la page Instagram de Madininair.

Les six gagnants pourront récupérer leur lot à Madininair situé 31 rue du Professeur Raymond Garcin, Route de Didier, 97 200 Fort-de-France à compter du 4 juillet 2024.

Dans l'hypothèse où pour une raison indépendante de la volonté de Madininair, le gagnant ne pourrait bénéficier de son lot, celui-ci sera réattribué.

Article 7 : Participations non conformes

Toute participation non conforme aux dispositions du présent règlement ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation et de ce fait l'annulation du lot éventuellement gagné.

Madininair est seul décisionnaire de l'exclusion des participants concernés au regard des informations en sa possession. En cas de sanction ou de réclamation, il convient aux participants d'apporter la preuve qu'ils ont adopté un comportement conforme au présent règlement. La responsabilité de Madininair ne pourra être engagée à ce titre.

Article 8 : Responsabilité de Madininair

Madininair décline toute responsabilité :

- En cas d'incident technique empêchant le bon fonctionnement du Jeu.
- Dans l'hypothèse d'une éventuelle insatisfaction du gagnant concernant son lot.

Article 9 : Acceptation et modification du règlement – contestation

Préalablement à toute participation au Jeu, chaque participant doit prendre connaissance et accepter sans aucune réserve le présent règlement et les principes du Jeu.

Le fait de participer à ce Jeu implique également l'acceptation sans réserve des modalités de déroulement du Jeu et des règles de déontologie en vigueur sur l'Internet, des lois, règlements et autres textes applicables aux jeux en France, sans conditions ni réserve et de l'arbitrage de Madininair.

Madininair se réserve le droit de modifier les articles du présent règlement, et notamment les règles du Jeu et les lots mis en jeu, si les circonstances l'y obligent et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

Chaque modification du présent règlement fera l'objet d'un avenant. Toute contestation ou réclamation devra être formulée par courrier à l'adresse suivante :

Madininair

A l'attention de Monsieur GANDAR Stéphane, Directeur
31 rue du Professeur Raymond Garcin
Route de Didier
97200 Fort-de-France

Le courrier devra indiquer le jeu concerné, la date et l'heure précise de participation au Jeu, les coordonnées complètes du participant et le motif de contestation ou réclamation.

Article 10 : Données personnelles

Les informations directement ou indirectement recueillies par Madininair bénéficient de la protection de la loi française n°78-17 du 06 janvier 1978 dite « Loi informatique et Libertés » et du Règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles 2016/679 du 27 avril 2016.

Les données sont recueillies par Madininair à la seule fin de la participation au Jeu, de la gestion des gagnants et de l'attribution des lots. Conformément à la Loi informatique et Libertés et au Règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles, elles seront conservées uniquement pendant la durée du Jeu pour les seuls besoins du Jeu.

Les données à caractère personnel ne seront pas utilisées à des fins de sollicitations commerciales ultérieures par Madininair. Elles ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit.

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données les concernant sur simple demande écrite adressée à Madininair par courrier électronique à info@madininair.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Madininair, 31 rue du Professeur Raymond Garcin, Route de Didier, 97200 Fort-de-France, accompagnée d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les participants disposent également d'un droit à la portabilité de leurs données et peuvent enfin saisir la CNIL, autorité de contrôle en cas de différend avec Madininair portant sur le traitement de leurs données personnelles.